

Concertation, Consternation,
**GRAND
DÉBAT
NATIONAL**

Page 5



(actualités)

Champs en images



Concours des jardins fleuris, beaucoup de récompensés mais une seule et même passion !
Merci à tous pour nous faire aussi la ville belle !



Colères et espoirs : depuis début décembre un grand nombre de Champésiens ont rempli les cahiers de doléances. Autant de contributions qui seront versées au débat national.



« Un cliquetis avant minuit », 15 artistes sur la scène de la salle Jacques Brel pour un Noël de la solidarité réussi ! Après le spectacle, les enfants ont eu droit à un goûter et un sac de friandises.



Pour la plus grande joie des enfants, deux nouvelles structures de jeux ont été installées. La première dans la cour de la maternelle Olivier Paulat, la seconde en image, une structure dédiée aux 6-12 ans, dans le square des Genévriers.



Jardins familiaux : les dispositifs de stockage et d'approvisionnement d'eau, les légumes cultivés, les outils utilisés... Tout est sur la table des ateliers de co-construction mis en place par la Municipalité.



SOMMAIRE

#MaCommuneJyTiens

(édito) 5

(actualités)

Champs en images 2
À l'école de la découverte 4
Opération P'tit Déj 6
Le 8 mars est là,
Journée Internationale
pour les Droits des Femmes 18
Bienvenue à Champs-sur-Marne ! 20

(dossier)

Vœux 2019 7-17

(ville solidaire)

Sorties des Seniors 19
Après-midi chantant 19
Et si on jouait ? 19

(tribune politique) 21

(infos pratiques) 22-23



Champs-sur-Marne magazine n°234 Février 2019 - Directeur de la publication : Maud Tallet
Rédaction/Conception/Photos/Illustrations : Service Municipal Communication - Collection privée
Adobe Stock - L'agence Verte
Impression : Direct Impression - 26 bis, boulevard de Beaubourg - 77184 Emerainville
Distribution : Le Diffuseur
Service Communication Tél. 01 64 73 48 38

À l'école de la découverte

A Champs-sur-Marne, chaque année, en fonction du volontariat des professeurs, les élèves du niveau CM2 partent durant deux semaines en classe transplantée.

La classe de découverte est un formidable moment d'ouverture, de découvertes stimulantes, de questionnements nouveaux et de dialogues. Loin d'être des vacances avec les copains, c'est l'école ailleurs, l'école autrement qui leur est proposée. Au programme, classe le matin, découverte et sorties l'après midi, une heure d'étude le soir avant le repas et la veillée. En classe transplantées, les élèves sont bien à l'école... et les journées sont bien remplies !

Ce sont les 2 classes de CM2 de Picasso et les CM1/CM2 des Pyramides qui sont parties les premières du 8 au 21 février à Pelvoux-en-Vallouise, un petit village, aux portes du Parc National des Ecrins, qui offre tous les plaisirs de la montagne. **Le centre de vacances des Ecrins d'Azur se trouve aux pieds des pistes** et au départ de magnifiques chemins de randonnées.

Les prochains départs, tous sur le thème de la mer, s'échelonnent de la fin mars à la mi-juin.

Chaque séjour est préparé avec les enseignants et l'équipe du site. Les enfants sont eux aussi associés à une présentation du site par la projection d'un diaporama et une réponse à toutes leurs questions ; enfin une rencontre a lieu avec les parents, le représentant du site, les représentants de la commune et les enseignants des classes.

Pour la plupart, direction de Croix Valmer, au pied du massif des maures, entre Bormes-les-Mimosas et Saint-Tropez pour quatre écoles : Henri Wallon, du 26 mars au 6 avril, Le Lizard et Joliot Curie du 16 au 27 mai, et Lucien Dauzié du 6 au 17 juin. Ils seront accueillis dans une grande maison familiale de style provençale située sur un terrain en forme de terrasse surplombant la mer. Un chemin privé mène à une crique abritant une petite plage, presque exclusivement dédiée. Un séjour les pieds dans l'eau pour découvrir le bord de mer et devenir un vrai petit marin avec l'apprentissage de la voile, de la météorologie, des phénomènes océanographiques...

Les élèves d'Olivier Paulat séjourneront eux du 8 au 19 avril à quelques encablures des dolmens et autres menhirs de Carnac au cœur de la baie de Quiberon, à la Trinité-sur-Mer dans un manoir entièrement rénové à 300 mètres de la plage.

Découverte du char à voile, pêche à pied. Étudier ailleurs autrement, c'est bien le but de ces séjours : intégrer le programme pédagogique en situation, le traduire dans un contexte local. Chacun de ces séjours est l'occasion d'aller à la découverte de la culture, des traditions de la région et de ses richesses, de découvrir la faune et la flore locale, de participer à des ateliers culinaires, des visites de lieux historiques, de villages traditionnels...

Si les familles participent à hauteur de leurs revenus selon les taux de participation familiale, la valeur moyenne d'un séjour s'élève à 917 euros par enfant. La différence est intégralement prise en charge par la ville de Champs-sur-Marne qui assure aussi l'indemnité de nuitée de l'enseignant, ainsi qu'un petit budget de petites dépenses mis à disposition. Objectif : que tous puissent partir et bénéficier de ce temps de classe si particulier. 280 élèves sont concernés cette année.

Sur chacun de ces séjours, chaque enseignant est volontaire. Il ne faut pas oublier l'investissement et les efforts qu'imposent la construction de chacun de ces projets, le premier étant souvent d'accepter de partir deux semaines loin de leur famille, parfois de leurs enfants, pour mieux accompagner les nôtres...





Concertation, Consternation, « Grand Débat National »

Depuis plus de 3 mois, maintenant, notre pays, les françaises et les français **vivent une situation inédite d'où émergent** les questions de société : la justice fiscale et la protection sociale, le pouvoir d'achat, la prise en compte de la parole des citoyens, la place des services publics, le combat pour une écologie humaine et solidaire, la place d'une agriculture saine et de proximité.

Les plus de cent cahiers de doléances^(*) (la commune en a recueillis le plus dans notre secteur) le disent eux aussi ;

- baisse des taxes qui frappent plus durement les familles qui ont peu de ressources, pour une fiscalité plus juste,
- lutte contre l'évasion et la fraude fiscale,
- hausse du pouvoir d'achat des salariés, des retraités,
- défense des services publics notamment la santé et l'éducation,
- logement pour tous en fonction de ses moyens et possibilités, en écartant tout ghettos,
- réduction des avantages de tous ceux que les habitants considèrent comme les « grands de ce monde » : hauts fonctionnaires, députés, sénateurs et « riches » patrons !...

Ne le cachons pas, le risque pris par Emmanuel Macron est **historiquement périlleux**. Pas seulement pour lui, mais pour la France. La déconvenue d'un « débat » faussé frappe déjà l'opinion en plein cœur ; et cette opinion est enflammée. Les effets prévisibles de cette désillusion de grande ampleur risquent de s'ajouter aux conséquences de la répression intense qui s'abat chaque samedi. Poursuivre son remodelage libéral du pays serait suicidaire...

L'incroyable faculté d'Emmanuel Macron à avoir réponse à tout ne signifie rien, ou pas grand-chose, où le plus « sachant » après la fascination surjouée du « **président en bras de chemise** » tenant le micro pendant des heures, viendra le premier bilan. Il ne doit pas être à l'image de sa lettre aux Français, qui inaugurerait bien mal ce cycle de « débat ». Après avoir promis qu'il n'y aurait « pas de question interdite », la longue liste des interdits et des contraintes, annoncée dans la fameuse missive, balise depuis les prestations publiques, dont on voit trop bien la destination finale. **A cent jours du scrutin européen, espérons qu'il ne soit un bateleur de campagne électorale...**

Enfin, **la sous-estimation de la question sociale**, sans parler de celle de l'enjeu démocratique et citoyen ne saurait rester la boussole de l'action de l'Etat.

(*) toujours disponibles en Mairie

Opération P'tit Déj !

Pas le temps ! Et hop, le départ à l'école se fait sans passer par la case petit déjeuner. Pourtant, plus qu'un rituel ou une gourmandise, le petit déjeuner reste un repas essentiel, surtout chez l'enfant.

L Le petit-déjeuner, considéré comme le repas le plus important de la journée, n'est plus une habitude quotidienne pour les écoliers. Beaucoup d'entre eux partent le ventre vide. **Plus de trois élèves par classe n'auraient rien avalé avant l'école, plus de 5 dans les zones prioritaires.**

Pourtant, après la nuit, le corps a besoin de remplacer l'énergie qu'il a puisée pendant notre sommeil dans ses réserves et de préparer la matinée qui s'annonce. Et cette énergie qui manque peut avoir des conséquences sur l'apprentissage et sur la santé des enfants. Non seulement on ne travaille pas bien le ventre vide, mais on apprend surtout moins facilement car au moment où il faudrait être attentif, naturellement, la fatigue arrive, la concentration chute, la mémorisation se fait plus difficile...

Et comme une mauvaise habitude en appelle une autre, **pour faire face au « coup de pompe » : pour se rattraper, se relancer, on grignote ! Ce qui selon les nutritionnistes pourrait favoriser le risque d'obésité.** D'autant plus que cette mauvaise habitude pourrait devenir comportement alimentaire habituel à l'âge adulte.

Chaque année, l'opération « p'tit déj » menée par la ville de Champs-sur-Marne s'adresse aux élèves du niveau CE2 et ULIS afin de mettre en valeur l'importance de ce dernier dans le quotidien des enfants en participant au bon déroulement de leur journée. Dans chaque école, avant d'y prendre leur petit déjeuner tous ensemble, ils sont invités en famille à des ateliers et un échange mené par un professionnel de santé. Le samedi 26 janvier, dans plusieurs écoles, des élèves de dernière année de l'IUT de Créteil section



diététique sont intervenus. A Pablo Picasso, c'était la diététicienne de la restauration scolaire qui officiait et à qui les parents ont pu poser toutes leurs questions. Ici, les faux amis sont impitoyablement dénoncés, notamment les fausses céréales pleines de sucre, les jus de fruits à base de nectars reconstitués, les barres chocolatées et autres gâteaux bien chargés, et les différents groupes d'aliments sont revisités. La priorité donnée à ce qui aide à bien grandir ! Avec en vedettes pour le premier repas de la journée, le calcium, essentiel pour la croissance, les céréales, qui apportent l'énergie grâce aux sucres lents, et les fruits. Rappel important valable toute la journée, en dehors du lait pour son apport en calcium, d'un jus de fruit frais pour ses vitamines, seule l'eau est essentielle !

Mais pas question d'oublier de se faire plaisir ! Quatre types de petits déjeuners équilibrés et bien différents sont proposés (voir la photo ci-dessus) : le petit déjeuner habituel, à privilégier, avec céréales, produit laitier et fruit, le plaisir, avec ses gâteaux, forcément plus sucré, le salé, avec

sa portion de fromage, plus occasionnels jusqu'au gourmand, avec ses viennoiseries craquantes, exceptionnel...

Selon le Programme national nutrition santé (PNNS), le premier repas de la journée devrait reposer sur 3 piliers : un produit céréalier, un produit laitier et un fruit. Et sans trop de surprise, ceux qui respectaient cette prérogative étaient ceux qui présentaient une qualité nutritionnelle plus élevée avec de meilleurs apports en vitamines et minéraux.

Et vous, à votre avis, pourquoi il est important de prendre un petit déjeuner le matin ?

Depuis plus de 15 ans, la ville de Champs-sur-Marne sollicite plusieurs boulangeries de la ville afin de fournir les viennoiseries lors de cette opération. Cette année, la Champenoise à Pablo Picasso, la boulangerie Houdoux place Matteotti, et la boulangerie Ampère cité Descartes ont participé à l'initiative municipale. Qu'elles en soient remerciées.

Vœux au personnel communal

Il y a un an, pour cette même initiative festive et conviviale, dans mes propos liminaires, je vous avais fait part de mon avis sur les risques et les dangers des premières orientations que prenait déjà le président Macron, son gouvernement et sa majorité parlementaire.

Un peu plus de 6 mois après son élection, les premiers signes visibles étaient déjà clairs :

- **la loi travail, passée en force**, car le mouvement social dans l'espérance d'un changement et ne mesurant pas encore les autres tentatives en cour, n'avait pas été assez fort pour faire reculer le pouvoir macronien dans sa démarche ;
- **la réforme de la SNCF**, là encore, sans perception des éclairages, des enjeux et malgré un combat acharné des cheminots, n'avait pas été comprise, dans son enjeu, laissant d'autres réformes se profiler ;
- **la poursuite de ses remises en cause des droits démocratiques et des moyens financiers des collectivités territoriales** ;
- c'est pour cela que nous avons retenu les vœux pour marquer le début de l'année 2018, **le concept de la marguerite effeuillée de ses principaux éléments du modèle social spécifique français**, et depuis, même le Centre National pour le Développement du Sport a été remis en cause, alors que la France, doit se préparer à accueillir les jeux olympiques en 2024...

En ce qui concerne le métro express, dont l'objectif était et est toujours de décongestionner l'Île-de-France, nous sommes bien ou « bien mal placés » pour le savoir, ce projet semble remis en cause, tant chaque déclaration renvoie sa mise en route toujours à plus tard, avec toujours

les mêmes arguments : « trop compliqué », « trop cher », à ce rythme, aurons-nous, alors, une « **gare emblématique, gigantesque** », sur une place d'une emprise équivalent de la place de la République, mais une gare sans trains ? Mais au-dessous de la ligne A du RER !..., pourtant, à l'origine c'était un projet d'avenir, quelque peu visionnaire mais toujours d'actualité. C'est pourtant bien une réalisation dans le cadre de la **transition écologique** dans le contexte voulu aujourd'hui, les conditions de transport des franciliens et donc leur fatigue, et le monde de demain, avec moins de consommation de CO² et permettre de meilleures fins de mois en évitant à notre niveau la « fin du monde »... Une réalisation, une construction pourtant prélevée sur nos feuilles d'impôts depuis près de 10 ans !

Souvenez-vous

Quand nous étions « enfants on nous racontait des contes pas toujours sympathiques, des histoires de grands méchants loups et d'ogres » qui nous faisaient peur et nous empêchaient ensuite de fermer l'œil de la nuit. Eh bien chaque année, et surtout au moment du débat budgétaire au Parlement, les gouvernements nous rappellent **l'existence de la dette**. Au cas où nous l'aurions oubliée, encore cette année, les ministres « Le Maire » et « **Darmanin** », en charge de l'Economie pour l'un et du Budget pour l'autre, n'ont pas failli à la tradition : « **La France vit au-dessus de ses moyens... si nous ne réalisons pas les économies nécessaires, les marchés financiers augmenteront nos taux pour nous punir et nous aggraverons encore notre dette...** ». On se demande





L'équipe municipale.

même pourquoi il faut encore débattre des budgets puisque « **les jeux sont faits** », la Commission de Bruxelles, la Cour des Comptes, les agences de notation et les marchés financiers auraient donné leurs... j'hésite entre deux termes, « **recommandations** » ou « **injonctions** ». Ce n'est pas valable que sur le plan national, mais aussi pour les budgets des collectivités territoriales, donc sur le nôtre.

Ainsi, après Nicolas Sarkozy, Emmanuel Macron cherche le moyen de contourner le principe de **la libre administration des collectivités territoriales posé par l'article 72 de la constitution**. Et ce qui serait proposé, c'est un système de conventions avec les régions qui conditionnerait le montant des dotations de l'État à **la docilité des collectivités**. On en a vu les prémices avec les orientations pour l'année 2018 : pas de dépenses de fonctionnement supérieure à plus 1,2 % et diminution du nombre d'agents de la fonction publique.

L'État serait également appelé à compenser la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, ce qui rendrait ce financement discrétionnaire, **mais avec quoi ?** Il n'a pas pu rembourser contrairement à son engagement la taxe professionnelle.

Dans la même logique, le processus de métropolisation et de regroupement en

intercommunalité serait poursuivi et développé aboutissant à la suppression d'un quart des départements. **Les collectivités seraient ainsi mises sous pression avec la diminution de 2 milliards d'euros par an des dépenses de fonctionnement, la réduction de 75 000 emplois de fonctionnaires territoriaux, un retour strict imposé aux 35 heures hebdomadaires, dont je vous parle si souvent.**

La maîtrise de cette nouvelle politique coercitive serait assurée par une conférence annuelle des territoires.

La remise en cause statutaire de la fonction publique territoriale reste bien leur cible privilégiée.

Pourtant, les services publics et la Fonction publique ont de l'avenir

Ils sont en permanence dans l'actualité. Au cœur de la discussion budgétaire, mais pas seulement, on l'a vu dans le mouvement des gilets jaunes, par l'absence et la disparition continue des services publics dans le milieu rural et dans la grande banlieue francilienne.

Le candidat Macron jugeant le statut général des fonctionnaires « **inapproprié** », outre une réduction des effectifs prévue de 120 000 emplois, accentuera la dénaturation du statut par une extension du « **spoils style** », le recrutement accru de

contractuels de droit privé sur la base de contrats négociés de gré à gré. Il s'agirait donc d'une mise en cause des principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité et d'une réaffirmation sévère du pouvoir hiérarchique, de l'obligation de réserve, du devoir d'obéissance.

Ainsi, à travers les services publics, ce sont les problèmes politiques les plus importants qui sont posés. Ils représentent environ le quart de la population active du pays, près de 7 millions de salariés des administrations, des entreprises et des organismes publics, la fonction publique représentant 80% des effectifs de l'ensemble. Mais le service public, c'est aussi une histoire, une culture, une conception politique de la vie en société et, par-là, un enjeu politique majeur. Dépenses publiques et prélèvements obligatoires croissent inéluctablement de ce fait en raison d'une socialisation accentuée des financements sociaux pour répondre aux besoins fondamentaux et aux nécessités de la cohésion sociale. Ces derniers passent de 10% du Produit Intérieur Brut (PIB) au début du XX^{ème} siècle à 45% aujourd'hui, marquant la nécessité d'une couverture sociale de plus en plus élevée des besoins et des exigences de la cohésion sociale. Les effectifs d'agents publics des administrations passent, en France, de 200 000 au début du XX^{ème} siècle à 5,5 millions aujourd'hui.

Le taux d'administration

Pour autant la France se situe dans la normalité des pays développés. Selon une récente étude de France-Stratégie, le «taux d'administration» (nombre d'agents rémunérés sur fonds publics par rapport à la population totale) est de 89/1000 en France (minimum au Japon 40/1000, maximum en Norvège 159/1000, moyenne des 19 pays développés étudiés 80/1000). L'évolution stable sur les trois dernières décennies. Les pays nordiques ont les taux les plus élevés, entre 140 et 160/1000. Le Canada et les Pays Bas sont légèrement au-dessus de la France, le Royaume Uni et la Belgique un peu en dessous, les États Unis plus loin 140 et 160/1000 ; la situation de l'Allemagne (en dessous de 60/1000), atypique, s'explique par des externalisations importantes des services de santé et sociaux. Ce qui caractérise la France, c'est le principe statutaire du fonctionnaire (nature législative du statut).

L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers, un simple « optimum social » économique comme le soutient la théorie libérale néoclassique. Dans l'espace, il n'est pas toujours dégagé des transcurrences. Deux lignes de force caractérisent l'évolution de la fonction publique : « autoritaire » avec le fonctionnaire-sujet, et « responsable » avec le fonctionnaire-citoyen, ce dernier s'impose dans le statut fondateur de 1946. L'avènement de la V^{ème} République et le mouvement social de 1968 en conserveront les principales dispositions.

Le secteur public étendu est augmenté par de nouvelles nationalisations en 1982. L'administration d'État est confortée par la réforme territoriale de **l'Acte 1 de la décentralisation**. Le statut fédérateur des fonctionnaires de 1983 s'organise selon plusieurs choix (fonctionnaire-citoyen, système de la carrière, équilibre unité-diversité) et principes républicains (égalité, indépendance, responsabilité ancrée dans l'histoire). Les syndicats sont très influents.

Le secteur public a été affaibli, jusqu'à nos jours, par des vagues de privatisations et des dérégulations. La gestion administrative est déstabilisée par la LOLF, la Loi Organique Relative aux Lois de Finances, de 2001, par la RGPP, la Révision Générale des Politiques Publiques, en 2007 et l'idéologie managériale NPM (New Public Management, soit la Nouvelle Gestion Publique). Le statut des fonctionnaires subit des offensives (Galland 1987,

Pochard 2003, Sarkozy 2007, Silicon 2008) et des dénaturations, mais manifeste sa solidité et son adaptabilité. A l'heure où certains envisagent un nouveau krach boursier, **le service public est encore regardé comme un « amortisseur social » comme dans la crise financière de 2008.** La fonction publique territoriale est la cible principale par son implication dans une réforme territoriale déstabilisatrice (niveaux économiques favorisés, métropoles concentrant les compétences et les moyens).

Sous le quinquennat de François Hollande, on a assisté à la poursuite de l'affaiblissement du secteur public, aucune réforme administrative d'envergure (MAP, la Modernisation de l'Action Publique) mais pas non plus d'attaque frontale contre le statut général. On relèvera la loi Lebranchu du 20 avril 2016 relative à la déontologie et d'autres initiatives (le rapport Pêcheur, la mission Valls au CESE). On retient de ce quinquennat un manque de courage et d'ambition. Les attaques anti-fonctionnaires s'accroissent avec la réforme du code du travail.

Durant sa campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait jugé le statut général des fonctionnaires « inapproprié » et prévu une réduction de 120 000 emplois, décidé de contraindre les collectivités territoriales dans la gestion de leurs personnels, notamment par la diminution de leurs dépenses de 13 milliards sur le quinquennat. Il avait aussi prévu le recours accru au « spoil system », c'est-à-dire qu'un nouveau gouvernement doit pouvoir compter sur la loyauté partisane des fonctionnaires. Concernant les postes de hauts fonctionnaires, envisagé la différenciation de la valeur du point d'indice

selon les fonctions publiques, etc.

Durant l'été 2017, il s'en prend aux personnels à statuts. Puis il achève la réforme du code du travail faisant du contrat individuel de droit privé la référence sociale valable pour le privé comme pour le public. Il entreprend ensuite sa croisade contre les personnels à statuts en supprimant le statut des cheminots. En ce qui concerne la fonction publique dans le cadre de la réforme de l'État, le Premier ministre Édouard Philippe a mis en place en octobre 2017 l'opération complexe CAP 22 dont le premier résultat devrait être la production d'un rapport 6 mois plus tard. Mais l'opération tourne au fiasco et c'est un comité interministériel de la transformation publique (CITP) qui avancera des réformes assez confuses dans trois rubriques principales : recrutement massif de contractuels, plans de départs volontaires, rémunérations au mérite.

Bien heureusement, il existe des perspectives pour les services publics de demain. La situation statutaire nécessite un assainissement et un retour sur les modifications, en vérité les attaques subies ces trente dernières années. Durant cette période, on compte quelques 225 dénaturations législatives, et pas moins de 300 réglementaires, comme la loi Galland ou l'amendement Lamassoure... Pour donner suite à l'échec de l'opération CAP 22, il est probable que le gouvernement se replie sur la démarche de « mitage » du statut prolongeant ainsi les attaques ponctuelles antérieures, en particulier dans les trois rubriques précédemment citées lors du CIPT d'octobre 2018. C'est une démarche moins provocatrice pour l'exécutif et qui permet peut-être aussi l'établissement d'un rapport de forces



Médaillés du travail, 30 ans.



Médaillés du travail, 20 ans.

plus favorable pour les organisations syndicales. Pour être préjudiciables au service public et à ses salariés, la multiplicité de ces attaques contre les services publics et la fonction publique restent de portée limitée et ne sont pas de nature à remettre en cause les tendances lourdes précédemment analysées. Globalement, les effectifs de la fonction publique ont augmenté, la dépense publique et les prélèvements socialisés également, le statut général des fonctionnaires partiellement dénaturé est toujours en place 35 ans après sa refonte en 1982-1984.

Nous sommes dans **une situation de « décomposition sociale » profonde et de « métamorphose »** selon « le mot d'Edgard Morin ».

Il convient de **récusar la théorie de la fin de l'histoire qui institue le libéralisme comme horizon indépassable de l'humanité**. L'enjeu, une des perspectives de notre période, est de **donner corps à un monde d'interdépendances, de coopérations, de solidarités**. Le XXI^{ème} siècle peut et doit être l'« **âge d'or** » du **service public**. Ainsi quelques rappels sont utiles, le discours sur la dette est à la fois catastrophiste et culpabilisant.

Quelques rappels. Les 2 200 milliards de dette de la France représentent, disent-ils, 100% du PIB. Première question, on com-

pare un stock de dettes (44 années de budgets déficitaires) à la richesse produite en une seule année.

Si on appliquait le même raisonnement à un ménage voilà ce que nous obtiendrions : ce couple dispose d'un revenu de 35 000 euros par an, fait l'acquisition d'un logement de 200 000 euros et emprunte la somme sur 25 ans. L'endettement de ce foyer, rapporté à son revenu annuel lui fait un taux de 7,05% de dette. **Cela a-t-il du sens ?**

Ensuite, dans cette dette, il y a les 1 400 milliards d'intérêts payés aux marchés financiers, les recettes disparues du fait des dégrèvements, exonérations, cadeaux fiscaux, remboursements aux détenteurs de très gros patrimoines et fortunes diverses, et bien sûr de l'évasion fiscale.

Que l'on nous explique enfin pourquoi les marchés financiers continuent à nous prêter à taux faible sans difficultés ? La France rembourse 43 milliards d'intérêts cette année et réemprunte 195 milliards... Philanthropie financière ou confiance absolue en la capacité de remboursement de la 6^{ème} puissance économique du monde ?

La France vit avec un crédit revolving, alors c'est la dette pour l'éternité ? Après Nicolas Sarkozy, Emmanuel Macron cherche le moyen de contourner le principe de libre administration des collectivités

territoriales posé par l'article 72 de la constitution. Un système de conventions avec les régions pourrait y pourvoir qui conditionnerait le montant des dotations de l'État à la docilité des collectivités. L'État serait également appelé à compenser la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages ce qui rendrait ce financement discrétionnaire. Une forme de mise sous tutelle qui serait accompagnée par la poursuite et le développement de la métropolisation, qui pourrait provoquer la disparition de fait d'un département sur quatre ; après avoir été pour le moins contrariées dans leurs investissements, les collectivités verraient leurs dépenses de fonctionnement amputées de deux milliards d'euros et leurs actions privées de quelques 75000 emplois de fonctionnaires territoriaux pourtant utiles aujourd'hui au quotidien pour répondre aux besoins grandissant des populations.

La question de la propriété publique reste posée comme moyen décisif de la transformation sociale. Lors de mon audition par le CESE sur la demande d'avis de Manuel Valls sur l'avenir de la fonction publique, j'ai avancé dix propositions de chantiers : rétablir les moyens d'expertise des collectivités publiques, gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences, dispositifs de mobilité, multi-carrières, circonscription des contractuels, égalité femmes-hommes, numérique, relations internationales, concertation. Une question décisive doit être simultanément abordée : le statut législatif des travailleurs salariés du secteur privé. La CGT a tenu un important colloque le 24 janvier 2017 pour le 70^{ème} anniversaire du statut général de 1946 afin de renforcer l'unité des fonctionnaires des trois versants et la convergence des actions des travailleurs des secteurs public et privé. Cette vision globale de chantiers de modernisation est une réplique aux offensives frontales contre les services publics et ses statuts. Après ces propos difficiles et désagréables, en nous souhaitant une année pleine de bons résultats, je vous prie d'accepter au nom de la Municipalité et de moi-même, des vœux de réussite pour vous-même et vos proches. **Bonne année et bonne santé à toutes et tous.**



Vincent Vasseur, Directeur Général des Services

A accueilli ses collègues de la commune et présenté ses vœux aux cadres, techniciens, et représentants du personnel.

Chers collègues, permettez-moi de vous souhaiter au nom de la Direction Générale, et en mon nom personnel, une très bonne année 2019, à vous, ainsi qu'à vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Merci de votre présence à cette initiative où nous allons honorer comme chaque année plusieurs de nos collègues :

- les 19 médaillés du travail,
- et nos 18 collègues nouvellement retraités.

Merci également à Madame le Maire qui, par l'organisation de cette initiative, nous permet de nous retrouver ensemble, quel que soit notre métier, notre lieu de travail habituel, ou notre fonction hiérarchique. Rendre service à la population est notre première mission. L'année 2018 et ses intempéries nous a d'ailleurs particulièrement mis à contribution : crue de la Marne en janvier/février, chutes de neige en février, pluies torrentielles en mai/juin, ont obligé les agents de nos services à intervenir pour barrer les routes, poser les bastinges, déneiger, saler, racler, éponger, éponger encore etc... En plus du reste.

L'année 2018 c'est aussi le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles, et les services enfance, éducation, intendance, sports, culture, techniques même, ont dû une nouvelle fois s'adapter.

2018, c'est encore l'année de la dématérialisation de la comptabilité publique et des marchés publics, de l'enregistrement des PACS.

A la lecture du dernier numéro de la **Lettre du magazine municipal**, on peut voir quelques aspects de notre action collective et se dire « tout cela, on le fait ! ».

Ces réussites, nous les devons beaucoup

- à notre capacité de dialogue, et je veux saluer ici les représentants du personnel qui siègent ou vont siéger au Comité technique et au CHSCT,
- à l'investissement de chacune et de chacun au service des campésiens.
- à de nombreux investissements en matériel et en informatique,
- également à l'accroissement de nos compétences internes.

Notons ainsi :

- les 38 avancements de grade de 2018,
- 204 avancements d'échelon,
- 1 promotion interne,
- 5 réussites au concours,
- 16 titularisations,
- et 6 nominations stagiaires.

De plus, 332 agents ont suivi une ou plusieurs formations au cours de l'année soit 1037 jours au total.

Concernant les formations, je souhaite m'arrêter un instant sur un sujet qui nous tient à cœur : la qualité de vie au travail. En 2017 déjà, les membres du CHSCT de la direction générale avaient participé à une action de sensibilisation aux risques psycho-sociaux et à la qualité de vie au travail. Cette action s'est poursuivie par des formations dispensées à l'ensemble des personnels encadrants de la collectivité. Ce programme sera prolongé en 2019

par de nouvelles initiatives parce que la prévention des risques et que le bien-être au travail sont notre affaire à tous.

2018 était donc une année bien remplie, durant laquelle nos services ont démontré leur pertinence, voire leur efficacité, et ceci, je le regrette, dans un contexte budgétaire qui ne s'améliore toujours pas et qui contraint fortement nos choix.

L'Etat n'est toujours pas prêt à desserrer l'étoupe sur les collectivités locales, puisqu'il entend continuer à contenir leur niveau de dépenses quelles que soient par ailleurs leurs capacités de financement.

Pourtant, c'est bien de services publics de qualité et de proximité, accessibles à tous, qu'ont besoin les français qui se sont exprimés ces dernières semaines.

Pourtant rien n'est prévu pour les fonctionnaires qui restent soumis au gel du point d'indice, base de calcul de nos traitements. Rien n'est proposé pour revaloriser le travail des agents de l'Etat et des collectivités locales qui tous contribuent, chaque jour, à maintenir un peu de cohésion dans notre pays.

Au contraire, le dénigrement se poursuit et l'on nous promet une loi Fonction Publique pour 2019 qui permettra notamment de supprimer 32000 postes en nous faisant travailler plus sans gagner plus.

Le quotidien économique « LA TRIBUNE » indiquait récemment « Pour remplir l'objectif de 50.000 suppressions de postes de fonctionnaires d'ici à 2022, l'exécutif souhaite inciter les agents à quitter l'adminis-

tration et réembaucher sans le statut de fonctionnaires ». Lorsque l'on sait l'investissement que représente le passage d'un voire plusieurs concours de la fonction publique, on mesure la portée d'un tel message pour les fonctionnaires en place !

Malgré cela, nous pourrons en 2019 poursuivre notre travail : des évolutions nous attendent avec l'entrée en vigueur des nouvelles règles de tenue des listes électorales, de nouvelles activités autour du jeu pour l'enfance et la petite enfance, le déploiement de nouveaux matériels

informatique dans les écoles, l'entrée en vigueur de nos marchés publics passés avec d'autres collectivités et notre intercommunalité.

Nos services seront encore rénovés avec le renforcement du secteur logement, la création du service administratif mutualisé, le regroupement de la commande publique et des affaires juridiques, la poursuite de la réflexion sur les activités du service jeunesse, la modernisation des interventions des services techniques, etc...

Cela fait, en quelque sorte partie de notre ADN à Champs-sur-Marne : la faculté

d'évoluer dans l'intérêt de la population à qui nous rendons service, tous simplement pour répondre au plus près, à ses besoins, dans la limite de nos compétences légales.

Jean Jaurès disait « *L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création* ».

Gageons que nous aurons encore l'occasion d'être créatifs en 2019.

Bonne année à toutes et à tous.

Banquet des anciens



Cette année plus de 450 Campésiennes et Campésiens de plus de 70 ans ont participé au traditionnel banquet des vœux de la nouvelle année, en présence du Maire Maud Tallet, de Micheline Dal Farra et de son service solidarité. Il a cependant fallu rajouter quelques tables pour recevoir tous les

participants. Toutes et tous étaient satisfaits du repas apprécié comme un après-midi de danses avec l'orchestre.

Dans son propos liminaire, **Maud Tallet, évoquant la situation du moment**, a fait réagir la salle à l'annonce de ce que les retraités connaissent en matière

de baisse du pouvoir d'achat avec la hausse de la CSG, une remise en cause de ce que nos anciens ont apporté aux futures générations que nous sommes, maintenant.

Alors que nous aussi nous voulons contribuer à une vie meilleure pour la jeunesse, nos enfants et nos petits-enfants.

Vœux aux personnalités



Après avoir accueilli les quelques 350 participants aux vœux de la Municipalité pour l'année 2019, Maud Tallet a particulièrement noté la présence de Madame la Préfète de Seine-et-Marne, faisant remarquer que depuis sa réélection comme Maire (2014), c'était la première fois qu'un préfet honorait de sa présence cette réception.

Madame et Messieurs les parlementaires, Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, Mesdames, Messieurs les maires, vice-présidents, maires-adjoints, Mesdames, Messieurs les élus, présidents d'associations, représentants des corps constitués, des services de l'Etat, Madame et Messieurs les cadres municipaux, chers amis, bienvenue et merci de votre présence.

Je ne vous apprend rien, si je vous dis que nous tournons une page, et, que l'année **s'est achevée dans un climat social morose et meurtri.**

Une autre année commence pleine d'interrogations majeures sur notre société, avec les mêmes aspirations à plus de justice sociale, plus de dignité, et donc plus de **reconnaissance et d'écoute !**

Pour ma part, et pour les élus comme moi, comme pour les cadres et les agents territoriaux de Champs-sur-Marne et de toutes les autres communes de France, par-delà le cadre de la réception traditionnelle conviviale et coutumière, je souhaite marquer cette réception tout d'abord, comme chaque année, par les éléments forts qui ont aussi influé notre vie locale, que vous retrouverez notamment dans ce que nous appelons le « Best Of ».

Il y a un an, j'avais évoqué, devant vous les inquiétudes des élus, de la population de notre commune, de notre pays quant à la rapidité et la méthode avec lesquelles le président Macron marquait de son empreinte notre pays.

En janvier dernier, 6 mois après son élection, se prévalant de sa méthode, de sa campagne électorale et de son programme et de ses promesses, **certaines mesures étaient déjà passées « en force »** dans notre pays.

Des décisions, qui ne recueillaient pas l'accord de la majorité des citoyens, étaient **appliquées par le recours aux ordonnances : la loi travail, avec des mesures fiscales pour les plus riches et pour les grandes entreprises, notamment celles du CAC 40 (suppression de l'ISF, introduction de la Flat tax à 30% maximum pour les dividendes, le maintien du CICE sans contrepartie) en parallèle, des attaques, pour les plus précaires et le plus déshérités : contre l'APL pour les uns, par l'augmentation de la CSG pour les autres** pour les retraités celles et ceux qui perçoivent 1 200 euros de pension par mois, comme des personnes à hauts revenus, avec une TVA sur les produits de première nécessité ...

Ainsi, 6 mois après l'élection du président Macron, le mécontentement continue de

gronder et de s'étendre en touchant de plus en plus de catégories socio-professionnelles réveillant ainsi un mouvement social profond et de plus en plus massif : le plus important fut celui contre la réforme de la SNCF.

Un conflit qui dura 5 mois.

Un premier conflit, pour lequel, souvenez-vous, le président, et son gouvernement, **usèrent et abusèrent des médias** quotidiennement, pour un accompagnement idéologique, afin de combattre les arguments **des cheminots soucieux de persévérer leur outil de travail et le service public qu'ils représentaient,** l'objectif du président étant de diviser et d'opposer entre eux l'ensemble des salariés par l'évocation de « privilèges dont les salariés de la SNCF bénéficieraient ».

Méprisant, d'un même mouvement les représentants syndicaux **présentés comme membres d'une « caste archaïque ».**

Pour mes vœux en janvier 2018, j'avais utilisé le concept d'une **marguerite comme la France, commençant à être effeuillée de ses principaux services publics :** des compétences et des moyens des collectivités territoriales, des transports, de la culture, de l'éducation nationale, de la santé, la formation, la démocratie, ...

J'annonçais, alors, comme d'autres élus, que nous ne vivions **le début d'une grande transformation** et, que, si la prise



de conscience du peuple avait du mal à mesurer tous les enjeux et tous les dangers, que portaient en germe les choix, en cours : **les risques à venir étaient grands d'un grave recul de société.**

En ce mois de janvier 2019, après de nombreuses semaines de bouillonnement populaire, notamment, durant les 2 derniers mois de l'année 2018, malgré les effets de « provocation-répression », malgré l'utilisation de de la violence de part et d'autre, tout montre qu'il faut réduire cette terrible fracture sociale, **par des réponses concrètes et rapides pour une relance économique et démocratique.**

Et rien ne sert d'attendre la fin du « grand débat national formel », alors que les revendications sont déjà clairement exprimées aux 4 coins du pays depuis de nombreuses semaines, sous toutes formes, par toutes les catégories socio-professionnelles, des plus jeunes aux moins jeunes dans un contexte difficile, dans l'exacerbation, quand le président ne cesse de répéter sans cesse : « **venez discuter ! mais, je ne changerai pas de cap !** ».

Depuis deux mois maintenant, c'est la question du pouvoir d'achat et de la juste répartition des richesses qui sont en débat au cœur du mouvement social, un mouvement « gilet jaune » qui a débuté par une remise en cause du montant des taxes sur les carburants. C'est bien la répartition des richesses produites dans notre pays, la suppression du CICE et le retour de l'ISF, la suppression de la CSG pour les retraités, qui occupent l'essentiel des débats et que remplissent, « majoritairement », les « cahiers de doléances » disponibles dans les mairies depuis **plusieurs semaines** maintenant, plus d'un mois comme à Champs-sur-Marne. C'est bien la présence et le développement des services publics liés à une juste et équitable fiscalité qui est exigée.

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE #MaCommuneJyTiens

CAHIER de doléances

Habitant de la ville de :

En date du :

DEMANDE :

1 :

2 :

3 :

4 :

PROPOSE :

1 :

2 :

3 :

4 :

SOUHAITE QUE SOIENT TRAITÉS, PAR ORDRE DE PRIORITÉ, LES PROBLÈMES SUIVANTS :

1 :

2 :

3 :

4 :

5 :

« Le libéralisme, valeur de gauche », annoncé par le président, a fait long feu et la rupture a été consommée. Seule la commune, **comme cellule démocratique première, expression de la proximité de la République trouve grâce aux yeux de nos concitoyens qui sont d'ailleurs plus des trois quarts à affirmer spontanément leur attachement à celle-ci et à son rôle.** Ce lien si particulier est tel que la commune incarne bien souvent la « petite patrie ».

Pourtant, les élus et les citoyens perçoivent aujourd'hui qu'il **existe une crise de confiance entre l'Etat et les collectifs** et, ce ne sont pas les appels sporadiques et désespérés pour que les maires jouent un rôle majeur dans les semaines à venir qui en change le fond.

On assiste en effet à un double mouvement :

- 1• la recentralisation des moyens d'une part,
- 2• et la multiplication des urgences et l'accroissement des besoins locaux, de l'autre.

Placée au cœur de ce paradoxe, la commune est mise en tension et son image est abimée dans sa capacité à répondre à ses habitants malgré l'investissement des élus et des salariés. C'est pourquoi, nous nous associons à la campagne de l'Association des Maires de France (AMF) : « # macommune, j'y tiens » c'est un appel.

Un appel des maires de France et des présidents d'intercommunalité, **un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour que les communes qui sont les acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, qui sont les chevilles ouvrières de la démocratie de proximité soient respectées. Parce qu'elles garantissent la continuité et l'efficacité des services publics,** elles tissent et retiennent les fils du lien social, **elles sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.**

Les réalisations, les innovations mais, aussi l'engagement, des maires et de leurs équipes sont souvent **le premier recours et le dernier espoir pour nombre de nos concitoyens.** Le maire est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui fondent notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien, pilier de l'unité de tous dans la diversité de chacun.

« Servir le citoyen et agir pour la République » tel est le fil rouge de tout élu.

Mais les obstacles sont nombreux et exponentiels et rien ne semble devoir les lever si les citoyens ne s'en mêlent pas.

- **La baisse de 13 milliards d'euros en cinq ans** des moyens de fonctionnement après des « purges » successives (près de 3 millions d'euros pour notre seule commune).
- **La suppression de la taxe d'habitation mettant gravement en cause l'autonomie fiscale** (avec un état qui tergiverse toujours quand il s'agit de la compenser).
- La diminution de 120 000 emplois aidés et l'appel à la suppression des postes d'agents territoriaux.
- **La mise en danger de la politique du logement social** alors que les besoins sont immenses (800 demandeurs à Champs-sur-Marne).

Pour l'instant, nous n'avons été entendus sur aucun de ces sujets. Mais au contraire, nous avons subi, durant cette dernière

année, une nouvelle série de contraintes qui **remet en cause la libre administration de nos collectivités locales**.

Alors que la stabilité des dotations avait été promise à toutes les communes par le président de la République, plus de 20 000 communes, dont la nôtre, ont subi une baisse de leur dotation forfaitaire (DGF). Les propositions du rapport de Jean-Louis Borloo, établies en concertation avec les maires, sont pour l'essentiel restées lettre morte. Les promesses faites devant nous, il y a un an, n'ont pas été tenues.

Avec l'AMF, les élus demandent la mise en œuvre immédiate **d'un moratoire sur la fermeture des services publics de l'Etat**. Les services déconcentrés de l'Etat ont partout été affaiblis, **nous laissant seuls devant les réponses à apporter : la Sécurité en est un exemple terrible**.

Par ailleurs, nous avons vécu et subi une année de stigmatisation. Même si nous n'étions pas concernés car nous avons tenu nos engagements sur le maintien de nos taux d'imposition locale, nous avons été heurtés par la campagne « **# Balance ton maire** ».

En laissant se développer des campagnes inqualifiables de dénigrement de l'action des maires en matière de fiscalité locale ou de développement des emplois aidés, le gouvernement a manqué à son devoir de soutien, de respect et de considération à l'égard des maires, des élus et des territoires.

Il nous faut, par ailleurs, constater que beaucoup d'annonces gouvernementales telles que le plan « **Pauvreté** » ou le plan « **Santé** » reposent principalement sur l'action des collectivités locales et ne peuvent réussir que grâce à elles, au moment même où s'aggrave la réduction des moyens dont elles disposent. Les changements continuels des positions de l'Etat nous sont douloureux. Le retour de la semaine à 4 jours pour les écoliers a créé beaucoup de bouleversements pour nos salariés et nos structures mais aussi pour les familles et les associations. Face au refus du gouvernement d'entendre leurs demandes, les communes, mais aussi les départements et les régions ont décidé de se retirer de la **Conférence nationale des territoires présidée par le Premier ministre**. Nous ne pouvions cautionner par notre présence **une instance qui n'est devenue qu'un faux-semblant de concertation et de dialogue, un simple lieu où l'Etat et les collectivités locales constatent leurs désaccords**. N'est-ce pas là aussi le mépris des « corps inter-

médiaires » avec la seule confortation des décisions prises en haut ? Faisons tout pour que ce soit différent avec le « Grand Débat ». Mais, vous comprenez que l'on puisse en douter.

Aujourd'hui, ce que nous connaissons, c'est une mise sous tutelle financière des collectivités, l'Etat s'exonérant de tout effort équivalent.

Pourtant, **les collectivités locales ne portent pas la responsabilité des déficits de l'Etat**, elles ont toutes des budgets en équilibre et financent près de 70% des investissements publics du pays.

- Les dotations de l'Etat sont la légitime contrepartie d'impôts locaux supprimés ou de transferts de charges, opérés par la loi. Elles sont donc un dû et non une faveur. Les communes et intercommunalités ont pris plus que leur part dans le rétablissement des comptes publics, comme le démontre la Cour des Comptes. Leur imposer de nouveaux efforts est contestable, et devrait, en tout cas, être limité à leur part dans la dette publique de la France, soit 4,5% pour le bloc communal.
- La suppression de la taxe d'habitation sans révision générale de la fiscalité locale remet gravement en cause l'autonomie fiscale des communes, fige et amplifie les inégalités entre populations et territoires. Elle devient même un nouvel élément de division entre habitants quand l'Etat proclame qu'on est riche, célibataire avec 2500 euros, dans un couple avec 4 000 euros de revenus... Elle ne permettra plus de maintenir au même niveau les services apportés à la population.

L'encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités locales tel que décidé est intenable et porte gravement atteinte à notre autonomie de gestion.

En effet aucune commune ne peut écrire une hausse supérieure de 1,2% sur l'année précédente alors que l'inflation est supérieure. Même si nous n'avons pas été formellement obligés de signer le fameux contrat « volontaire », notre intercommunalité l'a été et notre budget sera jugé par les autorités de tutelle à cette aune. Il nous est alors demandé de « sabrer » dans le budget principal, celui du personnel,

- celui qui garde vos enfants, leur ouvre l'avenir par le sport, la culture, les loisirs, les nourrit même,
- celui qui entretient votre ville, ses équipements, ses trottoirs, ses espaces verts. Et beaucoup trouvent que ce n'est pas assez souvent,
- qui en dessine son avenir...,
- qui vous accompagne, quel que soit votre âge dans vos démarches, même quand elles ne sont pas de notre compétence.

La modification envisagée de la dotation d'intercommunalité, si elle est nécessaire ne peut cependant continuer à favoriser certaines Métropoles au détriment des autres structures intercommunales ; ce ne sont pas ces structures qui œuvrent à la proximité citoyenne nécessaire même si les regroupements tels celui de Paris-Vallée de la Marne peuvent être utiles pour voir naître des équipements structurants. Nous pouvons, ainsi, nous féliciter de l'avancée du pôle aquatique, présenté l'année dernière et qui devrait voir les premiers travaux de défrichage en 2019.

L'implication des maires dans la mise en œuvre d'une sécurité au quotidien, dans une gouvernance locale de sécurité



partagée, doit se faire dans la limite des compétences respectives, sans transfert de charges. Le débat sur cette question doit être éclairé par les questions financières : 2 Millions d'euros par an, 4 points d'impôts locaux alors que c'est un devoir régalién de l'Etat.

Nous revendiquons aussi notre place dans les démarches initiées par nos territoires en faveur de la transition écologique et énergétique, pour faire face au dérèglement climatique. Nous devons être accompagnés financièrement.

A Champs-sur-Marne, le chantier de la géothermie est lancé pendant que malheureusement celui de l'amélioration des transports piétons... La SGP ne cesse d'annoncer des dates de livraison repoussées, aujourd'hui 2030 pour la « ligne 16 ». L'Etat l'explique par des retards techniques et d'ordre géologique, alors que les professionnels des travaux à réaliser confirment qu'au contraire le chantier peut avancer normalement et que les arguments avancés ne sont que d'ordre financiers (toujours les fameux critères de Maastricht et les 3%). Aurons-nous pendant plusieurs années une gare gigantesque, sur une place aussi grande que la Place de la République, sans train mais avec un RER toujours aussi saturé ?

Il n'est alors pas question pour nous d'accélérer l'urbanisation de nos quartiers en particulier NI et de notre commune en général sans cette mise en route effective d'une amélioration du quotidien d'aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs qui êtes des promoteurs ou aménageurs en quête d'urbanisation et donc de vente de logements et de maisons, ne prenez pas cette prise de position comme une attaque en votre endroit, mais, au contraire, un appel à une démarche conjointe. Comment nous, élus, pouvons-nous évoquer un digne accueil de nouveaux habitants sans les équipements nécessaires avec un cadre de vie équilibré, et vous, comment pourriez-vous organiser votre commercialisation sans évoquer les équipements existant réellement dans la ville, sans pour autant vendre un logement avec la crèche municipale à proximité ou l'école du coin de la rue... ?



Nous lancerons, pour notre part, dès 2019, dans l'année qui s'annonce, et des débuts de travaux en 2020, un nouveau centre de loisirs enfance - jeunesse « **en dur** » dans le « quartier du Nesles nord » car nous devons améliorer le quotidien des habitants d'aujourd'hui tout en prévoyant l'avenir avant l'arrivée de nouveaux campésiens.

Vous savez, en effet, que, dans le projet que nous avons signé avec l'Etat, le CDT, tous les équipements de la petite enfance, jusqu'à la jeunesse, et donc le sport et la culture, restent, pour la plus grande partie, de notre seule responsabilité financière. Vous, présidents de nos associations le savez bien. Ni l'arrivée du Grand Paris Express, et donc l'urbanisation correspondante, ni les engagements du CDT, pour les quelques 300 logements par an sur 15 ans ne déclenchent des financements totaux pour les équipements de quartier, pour accompagner et l'arrivée et la vie, au quotidien et dans le temps, des nouvelles familles. Seul le bilan financier des ZAC concernées sous responsabilité de l'EPAMarne ou la taxe d'aménagement, que nous avons augmentée là où la pression foncière est la plus forte, ouvrent des possibilités mais nous le voulons dans le cadre d'une urbanisation maîtrisée. Chaque projet, avant sa réalisation, verra l'association de nos habitants comme nous le faisons actuellement sur les « jardins familiaux » avec d'abord les premiers intéressés, les jardiniers d'aujourd'hui et ensuite celles et ceux qui seront tentés par l'aventure.

Nous ne voulons pas faire tout peser sur la population déjà en place dans la commune, en partie par ses impôts locaux.

Ces 2 dernières années, nous n'avons pu investir que dans le maintien en l'état et la prévention des risques imminents, de l'école de la Faisanderie comme à l'école Paul Langevin, pour les tennis de

la fontaine aux coulons pour 880 K€ ainsi que pour la réfection des voiries communales les plus abimées, alors que nous aurions souhaité aller au-delà. Mais alors il nous faudrait une véritable amélioration de nos capacités financières et donc une confiance renouvelée avec l'Etat. C'est d'autant plus essentiel que les impôts locaux sur les ménages et les participations familiales ne représentent que 16 Millions d'euros sur les 45 Millions de notre budget communal.

Vous comprendrez aisément pourquoi, qu'en 2019, comme avant, il nous faudra rester pugnaces et exigeants pour qu'ensemble nous ayons les moyens d'une commune, d'un pays où ce sont bien les besoins des êtres humains qui prévalent et qui permettent une société fraternelle, ouverte et solidaire. J'en appelle à chacun pour qu'il s'y engage. Un « grand débat » peut en être l'occasion de le rappeler. Chacun, chaque groupe d'habitants, chaque association peut lui donner vie. Notre Municipalité a déjà mis à disposition « les cahiers de doléances » qui pourraient devenir ceux de la colère mais aussi de l'espoir. Nous, nous tiendrons à disposition pour mettre les locaux nécessaires. En tant que citoyen, nous y prendrons toute notre place mais nous n'en serons pas les animateurs ou les organisateurs. Nous ne voulons ni confisquer la parole ni être les porteurs d'eau d'une politique que nous ne menons pas et sur laquelle nous n'avons pas compétence. Ceux qui votent les lois, eux, vont sûrement s'y engager...

Pour tout ce qui nous attend, nous avons besoin de courage et de santé, c'est pourquoi je me permets de vous présenter nos vœux les plus sincères pour vous et vos proches...

**Que 2019 vous soit,
nous soit la plus fructueuse !**

Les vœux de l'OSCM

Christiane Cau, la présidente, accompagnée du bureau renouvelé le matin même lors de l'assemblée générale de l'Office des Sports de Champs-sur-Marne, accueillait le samedi 26 janvier les bénévoles des associations sportives venus en nombre pour la soirée festive des vœux.

Maud Tallet, Maire de Champs-sur-Marne, accompagnée de Mourad Hammoudi, Maire-adjoint au sport et des élus de la commission des sports, y présentait les vœux de la municipalité aux sportifs, aux bénévoles et à leur famille. L'occasion de les féliciter de leur engagement au service du sport et de leurs associations. « *Souvent ce bénévolat est un élément essentiel du maintien de l'association et, avec la municipalité, du développement d'un réel lien social dans la ville. Être bénévole, c'est se mettre à disposition des autres à partir d'une passion commune, sans tout rabaisser à un rapport marchand. C'est considérer l'autre autrement qu'un simple consommateur d'activité. Et même s'il devient difficile dans ce monde de faire reconnaître qu'on sert à quelque chose en se mettant au service des autres, vous le faites. C'est pourquoi même s'il est sans cesse plus difficile de faire vivre le sport de proximité, la municipalité est fière de vous accompagner, par la mise à disposition de locaux et d'équipements, par les subventions. Que l'humain reste ce à quoi nous travaillons tous ensemble !* ».

L'occasion aussi de s'inquiéter aussi avec eux du fait de la baisse des crédits d'Etat alloué au CNDS, le Centre National de Développement du Sport, dont une des missions principales est de faciliter l'accès au sport. Le budget du CNDS passe de 132 à 105 millions d'euros et son remplacement par une Agence Nationale du Sport vient d'être signifiée par décret. Et si le budget du Ministère vient lui de



se trouver amputé de plus de 55 millions d'euros, « *la volonté de l'engagement de Champs-sur-Marne auprès du mouvement sportif local reste intacte* ».

A l'appui, la motion en faveur de la mobilisation pour le sport français, adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 10 décembre dernier, par laquelle l'ensemble des « *membres du Conseil Municipal soutiennent le mouvement sportif français et demandent au Gouvernement de ne pas se désengager et de continuer à donner des moyens aux collectivités, aux fédérations et aux associations pour qu'ils puissent continuer à développer la pratique sportive et notamment de continuer à faire prospérer des engagements clairs, l'accès du sport pour tous, le respect de la parité* ». Car « *les collectivités locales qui assument déjà plus de 80% du financement du sport* », que ce soit par les subventions ou par la mise à disposition de leur patrimoine sportif, ne pourront sans doute pas suppléer à ce nouveau désengagement de l'Etat.

Puis comme chaque année, preuve de la reconnaissance de leur engagement, les associations de l'OSCM ont pu mettre à l'honneur ce qui fait leur richesse : un de leurs bénévoles. Parmi les récompensés, on trouve **Bruno Carangeot** (AS Champs Football), **Jean-Claude Pickaert** (AGV), **Françoise Benoit** (ASLPB), **Louis Joseph Woodson** (Champs futsal), **Jérémy Froment** (Judo), **Félix Pastel** (AROMES2000), **Laurent Gauvin** (Rugby), **Victor Polimuro** (Pétanque Campésienne).

Enfin, mention spéciale pour **Julien Picou** et **Julien Houley** (bronze en Kodachi) décorés lors de cette soirée pour leur médaille d'argent par équipe lors des 43^{ème} Championnats du monde de sport Chanbara qui se sont déroulés à Tokyo le 9 décembre dernier. **Aurelia Gauthier**, autre médaillée de cette compétition (bronze en Tate Choken et bronze par équipe) ne pouvait être présente, elle aussi été chaleureusement applaudie lors de cette grande fête du sport campésien.

(actualités)

Nouvelles activités

#MaCommuneJyTiens

Le 8 mars est la Journée Internationale pour les Droits des Femmes

Officialisée par les Nations Unies en 1977

La Journée Internationale des Droits des Femmes trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XX^{ème} siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations

de militantes préparent des manifestations, pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.

La Journée internationale des femmes reste aujourd'hui une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, femmes et hommes, nous aurons besoin de la célébrer.

Le 8 mars à Champs-sur-Marne, c'est une exposition itinérante sur les droits et les conquises des femmes : du 4 au 10 mars, en mairie puis du 11 au 16 à la MPT Victor Jara et du 18 au 23 au CSC Georges Brassens.

C'est aussi un mois de théâtre en trois actes, de celui qui réveille les consciences, à la salle Jacques Brel.

- Vendredi 15 mars à 20h30, « **Quatre femmes du XX^{ème} siècle en actes, paroles et musiques** » avec l'association Mots en scène.
- Samedi 16 mars, à 20h30, « **Nuit gravement au salut** » avec le Théâtre de l'Atrio.
- Samedi 23 mars, c'est la compagnie Les filles de Simone qui foulera la scène avec « **C'est (un peu) compliqué d'être l'origine du Monde** », un spectacle à partir de 15 ans.

Tarif plein : 10€

Tarif réduit : 5€ (- de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires des minima sociaux).

Renseignements et réservations
au 01 64 73 49 00

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE

Dans le cadre de la
**Journée internationale
des droits des femmes**

Expo photos
*Luttres des Femmes,
Progrès pour tous*

En mairie
du 4 au 10 mars 2019.

À la MPT Victor Jara
du 11 au 16 mars 2019.

Au CSC Georges Brassens
du 18 au 23 mars 2019.

Théâtre
Salle Jacques Brel

Vendredi 15 mars 2019 à 20h30
**Quatre femmes du XX^{ème} siècle
en actes, paroles et musiques**
Association Mots en scène.

Samedi 16 mars 2019 à 20h30
Nuit gravement au salut
Compagnie Théâtre de l'Atrio.

Renseignement Vie associative et animation au : 01 64 73 49 00

Sorties des Seniors

Le service municipal solidarité de la ville de Champs-sur-Marne organise à l'intention des retraités de la commune deux sorties à la demi-journée.

Le jeudi 28 février, direction Nemours pour une visite gourmande : celle des ateliers « Des Lis Chocolat ». Une aventure gustative débutée il y a déjà plus de 150 ans avec un confiseur fou de coquelicots, un savoir-faire devenu pour tous les gourmands un

incontournable du patrimoine gastronomique de la Seine-et-Marne... !

Le 13 mars, visite de la Maison de l'Ecole de Pouilly-le-fort. Retour au temps du Certificat d'Etudes Primaires, chacun pourra y retrouver aussi les joies de l'écriture à la plume et l'odeur des classes d'antan.

Renseignements et inscriptions service municipal solidarité 01 64 73 48 30



Après-midi chantant

Le service municipal solidarité organisera son après-midi chantant le **mardi 19 mars prochain, salle Jean Effel à 14h, un après-midi chantant avec l'orchestre Joël Dalle** pour partager les délices de la chanson française

et vivre un moment unique et joyeux en chantant ensemble. C'est après-midi chantant, et karaoké avant le goûter ! L'après-midi chantant, une animation gratuite et sans réservation.

En cas de difficultés de transport, contactez le 01 64 73 48 30

Et si on jouait ?

Le **mercredi 27 mars**, à la MDS Pablo Picasso de l'allée des Noyers, de 16h à 20h30, c'est à un après-midi jeux de société que toute la famille est invitée ! Vous aimez rire ? Gagner, coopérer, ou du moins participer au jeu ? Vous aimez la stratégie et vous jouer avec vos amis ? Ou en manque de partenaires de plateau ? Alors cet après-midi est là pour vous ! Ouvert à tous les campésiens, de tout âge et de tout niveau, un après-midi ludique et sans électronique pour venir jouer en famille, entre amis, où chacun pourra découvrir jeux de plateau,

de construction, de hasard, de stratégie, classiques ou tout juste sortis des bacs... Et d'ailleurs pourquoi ne pas venir avec son jeu favori pour le faire découvrir ? L'objectif est que chacun prenne du plaisir à se retrouver et à partager un bon moment ensemble.

Apprendre à respecter des règles, plus ou moins complexes suivant le niveau de difficulté du jeu, apprendre à coopérer lorsqu'il faut constituer des équipes, voilà aussi deux exemples d'intérêt de cette façon de jouer, vieille comme le monde...



Bienvenue à Champs-sur-Marne !

Bois et Braises

Officiellement ouvert depuis le 27 octobre, « **Bois et Braises** » vous accueille au 13, rue de Paris pour vous faire découvrir une carte aux saveurs exotique : **la cuisine africaine est ici à l'honneur**. Grâce à toute l'équipe, viandes et poissons sont braisés à l'ancienne, **dans un véritable four à braise alimenté par un charbon de bois venu tout droit de Cuba !** « **Bois et Braises** » au cœur de Champs-sur-Marne, dans un cadre chaleureux et cosy : un bel endroit à découvrir pour une sortie originale et la découverte de saveurs nouvelles.



Afi papilles

Afi Papilles, où la passion de la pâtisserie se décline comme une collection, au gré des saisons. Dans cette boutique/laboratoire de desserts, « **chaque pâtisserie est un moment de bonheur partagé** » ! Telle est la volonté d'Afi, qui fut **finaliste des « Rois des gâteaux »**, l'émission de Cyril Lignac, grâce à l'« Aria », très apprécié du chef pâtissier. Un « Aria » qu'on retrouve, parmi d'autres créations, sur commande en boutique du lundi au samedi de 11h à 19h au 21, rue de la Mairie. Un Aria qu'on peut découvrir aussi grâce **aux ateliers pâtisseries** parents/enfants, ou aux ateliers adultes, tous animés par Afi. Les commandes pour les événements particuliers sont bien sûr possibles. Titulaire d'un master de management, c'est dans les ressources humaines qu'Afi a débuté sa vie professionnelle, mais la passion de la pâtisserie, la volonté d'entreprendre, de partager et de s'épanouir aura été plus forte : Afi Papilles, la boutique des desserts vous attend avec possibilité de commande vous donneront l'eau à la bouche...



GRUPE ÉLUS COMMUNISTES ET CITOYENS

Une sortie de l'UE serait une folie pour la France.

Les députés britanniques ont massivement rejeté l'accord de divorce avec l'Union européenne conclu par Theresa May. Ce vote est un épisode de plus dans la longue série de difficultés rencontrées par la Grande-Bretagne depuis son vote en faveur du Brexit. Au vu de ces turpitudes, on se dit que l'idée d'une sortie de l'UE serait une folie pour la France.

La preuve : alors que la Grande-Bretagne était moins intégrée que la France au sein de l'Union européenne, elle rencontre les plus grandes difficultés à en sortir. Il n'y a pas donc pas d'autre choix qu'une transformation profonde de l'Union européenne, en rupture franche avec les logiques libérales et les traités qui les soutiennent.

C'est le message que les communistes entendent porter dans la campagne des élections européennes qui s'engage.

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Défendre la jeunesse et le sport :

une constante pour les élus socialistes

Aujourd'hui au niveau gouvernemental, le sport, comme mission de service public, est attaqué (baisse de crédits, diminution drastique des postes...).

Mais cette régression dans l'intégration du sport comme activité pédagogique et émancipatrice ne se vit pas qu'à ce niveau. Dès son arrivée aux responsabilités, la majorité départementale de droite a choisi de sacrifier la vie associative, de baisser de manière importante sa participation aux activités culturelles, aux clubs sportifs et aux associations citoyennes comme celle de l'Éducation populaire (MJC, centres sociaux). Il s'agit ici de protéger les équilibres sociaux et de lutter contre l'exclusion.

Julie Gobert, conseillère départementale de Champs-sur-Marne, avec ses collègues socialistes n'a cessé de le dénoncer.

À l'échelle intercommunale, nous soutenons fortement une véritable prise de compétence sur le sport de haut niveau (adoptée en février), et nous avons fortement insisté pour avancer sur le sport handicap.

À l'échelle communale, nous soutenons évidemment une politique publique qui non seulement passe par des subventions aux acteurs associatifs sportifs, mais aussi par des investissements : terrains de sport (tennis, foot, rugby), gymnase (aujourd'hui ces derniers ont des créneaux très remplis).

O. Daniel, T. Babec, S. Delestaing, J. Gobert, C. Guédou, C. Kastelyn, A. Miguel, S. Russo, S. Sarr, C. Thépaut

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

TEXTE NON PARVENU

GRUPE CHAMPS TOUS ENSEMBLE

Pour de vraies réponses

Il y a un an, nous indiquions que nos orientations budgétaires étaient :

- d'agir et d'accompagner le développement de notre ville
- de permettre le fonctionnement efficace des services publics
- de préserver le pouvoir d'achat des habitants

Sur les services publics, nous recherchons la proximité, l'accessibilité, le meilleur service rendu aux usagers et les bonnes conditions de travail et de reconnaissance pour les agents.

C'est ce qui nous amène à réfléchir à l'impact des évolutions informatiques, au périmètre, à l'organisation et au mode de fonctionnement des services. Nous aimons les services publics et nous en voulons d'ailleurs un qui manque fortement ici : la Police municipale et la vidéoprotection.

Sur la fiscalité, nous pensons qu'elle est acceptée lorsqu'elle est lisible et équilibrée, qu'elle a un sens et que les contribuables constatent les résultats.

Bref, on accepte mieux de payer l'impôt quand on vit en sécurité, dans un environnement agréable et que la collectivité répond aux attentes. Nous refusons aussi les faux semblants. Ainsi, la taxe d'habitation est compensée - cette année - par l'État c'est-à-dire... par les contribuables.

Nous sommes aussi très vigilants sur l'évolution des taxes sur l'immobilier et sur les annonces bien nébuleuses d'une évolution de la fiscalité locale. Comme vous, loin des débats artificiels, nous, ce sont les vraies questions et les bonnes réponses que nous apprécions.

Site facebook : Champs Tous Ensemble Avec Eric Bitbol
E.BITBOL - C.JEUNESSE - JP.MARTY
A.MIQUEL - E.PEREZ - D.MOEBES - B.CHAMPES

HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h45
- Permanence le samedi matin
de 9h à 12h pour les services
municipaux : affaires générales,
éducation, régie et solidarité.

PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit
en mairie le mardi matin
de 8h30 à 12h, sur rendez-vous,
pris le vendredi au plus tard
au 01 64 73 48 70

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 8 avril 2019

19h30

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet

par affichage,

presse locale et

site internet de la ville

www.ville-champssurmarne.fr

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne s'est engagée dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé intercommunal (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Après un diagnostic visant à établir un état des lieux de la situation en matière de santé (l'offre de soins, les atouts, les faiblesses du territoire, etc.), il s'agit maintenant de mieux connaître les attentes et les besoins des habitants en matière de santé avant d'élaborer un plan d'action global pour améliorer la prise en charge et initier des actions adaptées en termes d'accès et d'offre de soins sur le territoire communautaire. Mais pour mieux répondre aux besoins, l'avis et l'expérience de chacun sont importants ! Chacun est donc invité à répondre à un questionnaire, anonyme, accessible sur le site de l'agglomération, www.agglo-pvm.fr jusqu'au 28 février. A peine 10 minutes sont nécessaires. 10 minutes qui vous seront peut-être très utiles demain...

MÉDIATHÈQUE DU RU DE NESLES

Atelier Papiers Vacances. Avec les bibliothécaires, confectionnez des plages ou des cartes à partir de livres à recycler. Le samedi 9 mars, à 14h.

Expo et ciné pour le 8 mars. A l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, le 8 mars, la médiathèque propose une exposition, des rencontres, des projections de films pour mettre à l'honneur des femmes, connues ou méconnues, dans le domaine artistique, scientifique ou politique. Du 28 février au 30 mars.

Le 1^{er} mars, dans le cadre du **Ciné-club en partenariat avec le Secours Populaire Français**, projection du film « Thelma et Louise ».

Printemps du Jazz. Dans le cadre de la 21^{ème} édition du Printemps du Jazz, Rendez-vous mercredi 20 mars à 14h30 pour savourer quelques-uns des plus beaux standards interprétés par les meilleurs instrumentistes des conservatoires de l'agglomération. Programme complet sur www.printempsdujazz.fr

VACANCES DE FÉVRIER

Les vacances d'hiver, ça commence le 23 février. À Champs-sur-Marne, c'est aussi le jour du lancement de 15 jours d'activités à partir des relais jeunesse. Chaque jour des activités, des sorties, des ateliers, des défis en pagaille ! A chaque relais, son programme ! Coté sport, c'est le festival avec « Faites du sport » ! A chaque âge, ses activités ! Des stages de tir à l'arc, de rollers, de jeux collectifs en première semaine et de gymnastique, d'accrosport, de jeux de raquettes et de l'escalade en deuxième semaine ! Au gymnase du Nesles, le 25 et le 26 février, stages de futsal pour tous les moins de 13 ans avec tournoi le vendredi 1^{er} mars !

Pour finir chaque semaine, le vendredi, de 16h30 à 20h, au gymnase René Descartes le 1^{er} et aux Pyramides le 8, « Ce soir, c'est sport ! » avec des activités sportives à foison : tennis de table, basket et badminton, plus le mini foot à Descartes. À partir du CP à partager en famille ! Tous les programmes sont accessibles sur www.ville-champssurmarne.fr
Champs-sur-Marne, même en février, c'est tous les jours que ça bouge !

Inscription obligatoire dans les relais jeunesse 01 64 73 48 55 ou au service municipal des sports 01 64 73 48 56.

Pour l'inscription aux relais jeunesse, merci de prévoir une photo d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Pour « Faites du sport » (10€ pour les collégiens, gratuit pour les primaires) un justificatif de domicile suffit.

UN PETIT WEEK-END SUR LES PISTES ?

Le service municipal jeunesse organise en direction des 12-18 ans un week-end « spécial poudreuse » les 29, 30 et 31 mars aux 2 Alpes, dans le massif des écrins, avec aller-retour en car couchettes de Champs-sur-Marne, RDV devant le CTM, allée Pascal Dulphy. Les départs sont programmés vers 21h pour une arrivée dès 7h aux pieds des pistes. Tout schuss dès 9h30 ! Pique-nique le midi, repas montagnard le soir, temps libre luge ou ski le dimanche matin. Le retour est programmé pour une arrivée vers 00h. Le week-end, c'est 115€ tout compris ! A noter : les séjours sont ouverts à tous, quelques soient les niveaux de pratique et le matériel de ski fourni. Une bonne occasion de découvrir ou de se perfectionner !

Renseignements auprès du service municipal jeunesse au 01 64 73 48 55.

(Naissances)



Septembre 2018

- Le 3 :** Jana BRAHAMI,
Le 5 : Farès ELKHIA,
Le 12 : Simon ROYER,
Le 14 : Laurine MOURIER,
Le 15 : Bakary DEMBELE,
Le 18 : Jade DOUANGSIDDI.

Octobre 2018

- Le 3 :** Loann SOUMARÉ DE OLIVEIRA,
Le 4 : Bastien COCGUEN,
Le 8 : Waël JBARA,
Le 14 : Zoe BRANDON,
Le 15 : Rose TEIXERA,
Le 29 : Aymane METTE,
Le 31 : Erika XIVÉCAS KAZANGBA.

Novembre 2018

- Le 3 :** Thya DANGÉROS SOUICI,
Jassem AOUIDA
Le 6 : Chloé MALINBOUNGOU,
Le 8 : Elya SOYEUX, Charlotte MORIN,
Le 9 : Léa SAINTOT,

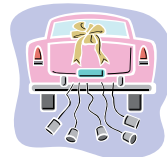
Novembre 2018

- Le 12 :** Ezra BUI STASZAK,
Le 14 : Ilian EBENGO, Mathéo MC NAMARA,
Le 15 : Pape Abdoulaye DIALLO,
Le 21 : Benjamin BRÉE,
Le 22 : Gabriela LESÉNÉCHAL,
Le 27 : Aïsha SISSOKO.

Décembre 2018

- Le 1^{er} :** Clémence MOREL,
Le 4 : Kelly MUKULU NKUMBI,
Le 8 : May HONTABAT,
Le 10 : Kasey D'OLIVEIRA,
Le 11 : Axel KRZACZKOWSKI,
Le 16 : Rachelle VOLTAIRE,
Le 17 : Emma NICOLLE,
Le 18 : Malik BAH,
Le 19 : Ethan NEMER,
Le 21 : Zaineb BEN MAHMOUD,
Le 24 : Elyne IRENE,
Le 27 : Mathis RAMSAWMI,
Le 28 : Yasmine CHEREF, José KONE.

(Mariages)



Septembre 2018

- Le 1^{er} :** Nifaya BACHIR AHAMED
et Johan ABDOUL VAHIDE,
Hélène MIGNON et Michel DIDI,
Monique SCHMIDT et Jérôme VÉRON,
Reine LEVIVIER et Giovanni TOSCANI.
Le 8 : Justyna PLESIEWICZ
et David PHUONG,
Laure BITBOL
et Alexandre GUÉZENNEC.
Le 21 : Nathalie GREGORIO
et Stéphane FONTAINE.
Le 22 : Julie MOLLEVILLE
et Stéphane MÉLAINE,
Marie VICIANA et Vianney ROCHE.
Le 28 : Farida AYAD et Ouissam SAKALI.

Octobre 2018

- Le 10 :** Stéphanie CALAMITA
et Claude DUTREUIL,
Le 12 : Hollande NDASSA
et Dominique BISSES.

Novembre 2018

- Le 17 :** Lucie ANTOINE et Kévin BASCHER.

Décembre 2018

- Le 1^{er} :** Fatih ABAËQIL
et Alexandre ESCALANT.
Viviane ABBI et Jean-Luc ESCALANT.
Le 14 : Patricia DIAS SILVA LOUREIRO
et Daniel SANTAREM.

Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

BP1 - Champs-sur-Marne
77427 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. 01 64 73 48 48
Fax. 01 64 73 48 12
Mél : courrier@ville-champssurmarne.fr
<http://www.ville-champssurmarne.fr>

POLICE

- Bureau de Champs-sur-Marne
Rue Flandres-Dunkerque
Tél. 01 64 68 07 53
- Commissariat de Noisiel
Tél. 01 64 11 28 28

ERDF

Urgence 0 972 675 077

GRDF

Urgence 0 800 473 333

SERVICE DES EAUX - SFDE

ZI de Noisiel
Boîte Postale 49
9, rue de la Mare Blanche
77425 Marne la Vallée cedex 2
Urgence 0 811 900 400

Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des Résidus

Ménagers (SIETREM)
Tél. 0 800 770 061
<http://www.sietrem.fr>

URGENCES

- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17 ou 112
- POMPIERS : 18 ou 112
- SOS MÉDECINS 77 NORD :
0 825 33 36 15
- Hôpital de Jossigny :
01 61 10 61 10
- Centre Anti-Poison :
01 40 05 48 48
- Urgence dentaire :
08 92 23 11 28



FORUM DE L'ÉTÉ

ici ou ailleurs, des activités pour tous, tout l'été

**SAMEDI 16 MARS 2019
DE 9H A 12H**

HALL DE L'HÔTEL DE VILLE

